

var SS00260 - Origine du paiement ([Pharmanet](#))**Description**

Cette variable indique si la mutualité rembourse le patient ou, dans le cadre du régime du tiers payant, au pharmacien. La variable indique également si la demande de remboursement a eu lieu au format papier ou électronique.

*Codification***Valeur Signification**

- 3 paiement au membre sur la base d'une attestation transmise par le patient
- 4 paiement à un tiers sur la base d'une facture au format papier
- 5 paiement à un tiers sur la base du système électronique

Remarques

Le régime du tiers payant prévoit que le prestataire ou l'institution de soins ('le tiers') soit directement remboursé par l'organisme assureur. Le patient ne paie que le ticket modérateur. Le régime du tiers payant est généralement appliqué en cas de médicament délivré en officine publique. Dans certaines situations, l'application du tiers payant n'est pas possible. Le patient paie alors le prix total du médicament et reçoit du pharmacien un formulaire de paiement au comptant qui lui permettra d'être remboursé par sa mutualité.

Code

SS00260

Format SAS

\$1. (character)

Mots clés

[Médicaments et matériel médical](#),
[Coûts](#),
[Gestion des flux de données](#)

Disponible

Database
[Pharmanet](#)

Variantes
 ALL

Premières données
 2015-01-01

Dernières données
 2024-12-31

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)